

# Prises de communication



## Nombre minimal de prises de communication

Art. 771.559.6.1.1

La répartition des socles de prises de communication est d'au moins :

- pour les logements de deux pièces et moins : deux socles de communication,
- pour les logements de 3 pièces et plus : un socle de communication par pièce principale (chambre, séjour, bureau...). Dans ce cas, 2 socles de communication uniquement sont admis, à condition que chaque pièce principale soit au moins desservie depuis le tableau de communication par un câble mis en attente dans une boîte. Il est à noter que le socle de prise de communication dans la cuisine n'est plus obligatoire.



## Type de prise de communication

Art. 771.559.6.1.1

Les socles de prises de communications doivent au minimum être de type RJ45 non blindé (conforme à la norme NF EN 60603-7-2 5).

Des socles de prises de communication blindés peuvent être nécessaires en cas de perturbations électromagnétiques.



## Nombre minimal de prises télévision

Art. 771.559.6.1.2

Lorsque les réseaux de communication n'assurent pas la fonction de distribution de la télévision, l'équipement minimum est de :

- 2 prises TV dans les logements de surface jusqu'à 100 m<sup>2</sup>,
- 3 prises TV dans les logements de surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.

Dans les logements jusqu'à 35 m<sup>2</sup>, une seule prise télévision est admise.

## Installation

Art. 771.559.6.2

Chaque socle doit être desservi par une canalisation provenant du coffret de communication.

Les fixations à griffes ne sont pas autorisées pour les socles de prises de communication.

L'un des socles RJ45 doit être placé près de la prise de télévision quand elle existe dans la pièce.

Au moins un socle de prise de courant 16 A 2P + T doit être placé à côté de chaque prise de communication.

Dans le cas de prises mixtes (16 A 2P + T et communication), un cloison doit séparer les deux socles.

## Emplacement

Les socles de prises de communication ne doivent pas être posés dans les volumes 0, 1, 2 des pièces d'eau.

La pose de ces socles de prises de communication n'est pas autorisée au-dessus des appareils de cuisson et des bacs éviers.



Prescription pour l'accessibilité aux personnes handicapées

## Installation

Art. 771.559.6.2.1

L'axe des socles doit être situé à une hauteur inférieure ou égale à 1,30 m du sol.



| Désignation   | Caractéristiques   | Réf. Hager  |   |
|---|--|---|---|
| <b>systo</b><br>- Prise informatique<br>- Prises télévision<br><br>- Prise HP<br>- Prise vidéo et son     | - prise RJ45 cat.5e UTP<br>- prise TV directe<br>- prise TV + FM directe<br>- prise TV + FM + SAT directe 1 entrée<br>- prise Haut Parleur<br>- 2 RCA audio                          | <b>1 mod.</b><br>WS210<br>-<br>-<br>-<br>WS290<br>-                                 | <b>2 mod.</b><br>WS211<br>WS250<br>WS253<br>WS256<br><br>WS291<br>WS260                     |
| <b>essensya</b><br>- Prise informatique<br>- Prises télévision<br><br>- Prise HP                          | - prise RJ45 cat.5e UTP<br>- prise TV directe<br>- prise TV + FM directe<br>- prise TV + FM + SAT directe 1 entrée<br>- prise Haut Parleur   | <b>à vis</b><br>WE211<br>WE250<br>WE253<br>WE256<br><br>WE290                       | <b>à griffes</b><br>-<br>WE250G<br>WE253G<br>-<br>-   |
| <b>kallysta</b><br>- Prise informatique<br>- Prises télévision<br><br>- Prise HP<br>- Prises vidéo et son | - prise RJ45 cat.5e UTP<br>- prise TV directe<br>- prise TV + FM directe<br>- prise TV + FM + SAT directe 1 entrée<br>- prise Haut Parleur<br>- 2 RCA audio<br>- 3 RCA audio + vidéo | <b>mécanisme</b><br>WK211<br>WK250<br>WK253<br>WK256<br><br>WK290<br>WK260<br>WK261 | <b>enjoliveur</b><br>WK751B<br>WK740B<br>WK741B<br>WK742B<br><br>WK751B<br>WK744B<br>WK744B |